



# ÉDITO

## COMMENT CA MARCHE

est édité par **Fleurus Presse SARL**  
au capital de 49 783,11€

**Directeur de la publication :**

Jean-Martial Lefranc,

**Comité de direction :**

Jean-Martial Lefranc, Pascal Teulade,

Patricia Notarianni.

**Rédaction :** 34, rue du Sentier, 75002 Paris.

**Rédacteur en chef :** Daniel Ichbiah

**Concepteur-graphiste :** Denis Truchi

**Iconographie :** Nathalie Lasserre

**Secrétaire de rédaction :** Michelle Orsel

**Ont collaboré à ce numéro :**

François Bliss de la Boissière, Bruno Ferret,

Cyril Fiévet, Gisèle Foucher, Delphine Gaston,

Patrick Gaumer, Jacques Harbnon.

**Crédits photos couverture :**

© Alamy/ Photos12.com © Getty Images

© Duncan Noakes/Fotolia et © Bluehand/Fotolia

**Directrice Commerciale et Marketing :**

Frédérique Nodé-Langlois

f.nodelanglois@fleuruspresse.com

**Chef de Produit Marketing Direct :**

Arthur Peys

**Relations abonnés :**

Fleurus Presse - TSA 37505 -

59782 LILLE CEDEX 9.

Tél. : 03 20 12 11 10, (lun-ven) : 9H00 – 18H00)

depuis l'étranger (33) 3 20 12 11 10

relation.abo@fleuruspresse.com.

Suisse : Edigroup, tél. : 022 860 84 01

abonne@edigroup.ch

Belgique : Edigroup, tél. : 070.233.304.

abonne@edigroup.be

**Gestion vente au numéro :**

Réserve aux dépositaires et aux marchands

de journaux : Destination Media,

Tél. : 01 56 82 12 06. Fax : 01 56 82 12 09.

**Distribution :** Presstalis

**Régie publicitaire :** Mediaoabs

44, rue Notre-Dame-des-Victoires -

75002 Paris - Tél. : 01 44 88 97 70 -

Fax : 01 44 88 97 79 -

Tél. : 01 44 88 suivi des 4 chiffres du poste

Email : pnom@mediaoabs.com.

Directeur général : Corinne Rougé (93 70)

Directeur de Publicité Adjoint :

Sylvain Mortreuil (97 75)

Studio/Maquette/Techniques : Nicolas Niro (89 26)

Administration des ventes : Caroline Hahn (97 58)

**Fabrication :** Créatoprint, 0671 72 43 16.

**Impression :** Artigrafiche Boccia, Via Tiberio

Claudio Felice, 7, 84131 Salerno, Italie.

**Conditionnement :** BRC,

ZI du Bois de l'Épine, 10 avenue du

Front-Populaire, 91130 Ris-Orangis.

**Commission paritaire :**

0915 K 90540. Loi du 16 juillet 1949

sur les publications destinées à la jeunesse.

Dépôt légal à parution

**Actionnaire :** Héros et Patrimoine.

Ce magazine est édité sous licence de la société anglaise Imagine

Publishing Limited. Tous les droits d'utilisation liés à la licence,

incluant le nom How It Works/Comment ça marche, appartiennent

à Imagine Publishing Limited et ne peuvent être reproduits, en

partie ou dans leur intégralité, sans consentement préalable écrit et

délivré par Imagine Publishing Limited. ©(2010) Imagine Publishing

Limited, www.imagine-publishing.co.uk.



Imprimé sur Novapress  
Silk 80g de la gamme  
Printing & Reading Stora Enso

storaeenso



## Sauvegarde des abeilles

C'est le mois d'août. L'heure est peut-être au farniente ou à une certaine détente pour vous et votre famille. Pourtant, j'ai choisi d'évoquer un sujet peu réjouissant, quitte à paraître insistant. Il serait trop dommage d'ici quelques mois de se dire que nous aurions pu faire quelque chose chacun individuellement, et avons raté l'occasion.

Le sujet ce sont les abeilles. En la matière, il semble que nous nous soyons fait leurrés. Petit rappel : le 29 avril 2013, après plusieurs années de lutte des apiculteurs, et la mobilisation de centaines de milliers de citoyens d'Europe, les défenseurs des abeilles avaient obtenu ce qui apparaissait alors comme une belle victoire : l'interdiction de trois pesticides qui avaient fait de grands ravages dans la population des butineuses.

On pouvait voir là un début prometteur annonçant d'autres mesures de sauvegarde de ces insectes vitaux pour l'éco-système.

Selon **Pollinis**, une association qui lutte de longue date pour la protection des abeilles, cette affaire relèverait d'une savante manipulation.

À l'en croire, il y avait juste là un plan désastreux mis au point par plusieurs firmes agrochimiques notamment Bayer et Syngenta, pour mieux influencer les parlementaires européens et introduire de nouveaux produits plus dangereux encore que les précédents.

Toujours selon Pollinis, l'heure serait grave, car des firmes comme Bayer et Syngenta mènent un lobbying intensif à Bruxelles.

Déjà, en avril dernier, elles ont tenté de faire voter discrètement des lois qui leur redonneraient le droit de commercialiser leurs pesticides tueurs d'abeilles. Et multiplieraient les études menées par de bien étranges laboratoires qui viseraient à montrer que leurs produits, dont la nocivité n'est plus à démontrer, ne seraient pas la cause de la mortalité des abeilles – le fait qu'elles meurent après un vaste épandage de tels pesticides relèverait donc d'une fâcheuse coïncidence ?

On croit rêver....



© Fotolia

Quoiqu'il en soit, nous n'aurions qu'un temps limité pour agir.

Il nous est difficile d'affirmer à 100 % que l'action de Pollinis soit la plus efficace.

D'autres associations d'apiculteurs existent, certaines semblent contester l'action de ce confrère. Faute de mieux, nous relayons leur appel à toutes les bonnes volontés possibles.

Au-delà des méfaits causés aux abeilles, on peut s'interroger sur les motivations de firmes agrochimiques qui contribuent à dégrader les cultures, imposant une agriculture dénaturée, source de maladies, là où des solutions naturelles, et « bio » existent, se révélant tout aussi efficaces, sans danger pour la faune, sans danger pour l'Homme.

Pour l'heure, si vous souhaitez agir, à plus ou moins grande échelle, l'heure semble venue de soutenir au plus vite une association de défense des abeilles.

**Daniel Ichbiah**  
Rédacteur en chef